

Demande de stage d'observation au tribunal

Par **manipulateur**, le **06/09/2018** à **11:04**

bonjour je suis collégienne je souhaite effectuer un stage dans un palais de justice en effet je suis intéressée par les métiers du droit .pouvez vous m'aider à rédiger une lettre de demande de stage .merci

Par **MorganM**, le **06/09/2018** à **16:13**

Bonjour,

Pour des questions morales, nous ne pouvons rédiger pour vous une lettre de motivation, toutefois nous pouvons vous donner quelques éléments de réponse. Je salue déjà votre initiative et vous encourage à le faire ; s'il est vrai que les tribunaux ne prennent pas souvent de stagiaires, il arrive toutefois que certaines juridictions en acceptent quelques uns.

Il vous faut faire une lettre de motivation que vous pouvez soit adresser au président du tribunal de grande instance (pour un stage avec des juges), soit au procureur de la République près dudit tribunal (pour un stage avec des procureurs). Vous pouvez peut-être même l'envoyer aux deux.

Vous y expliquez votre situation (collège), votre intérêt pour le droit en expliquant peut être les raisons ou les expériences qui ont conduit à vous intéresser au droit (brièvement !). Vous poursuivez en expliquant pourquoi le métier de magistrat en particulier.

A cet égard, je vous recommande de vous renseigner préalablement sur le métier de magistrat (juge ou procureur) : de cette façon, vous pourrez argumenter dans votre lettre en indiquant que "tel aspect du métier vous intéresse", etc.

Vous pouvez également, avant toute chose, assister à des audiences correctionnelles. Cela peut aussi servir à illustrer votre motivation.

Vous pouvez également tenter de "vendre" un rôle actif de votre stage : observation du métier certes, mais peut être pouvez-vous dire que vous seriez éventuellement volontaire pour faire quelques tâches administratives (classement, ...) afin non seulement de découvrir les dossiers, mais d'apporter une aide concrète (à la mesure de vos connaissances et capacités bien entendu) aux magistrats. Il s'agit de démontrer que vous êtes motivée et volontaire, car les magistrats ne vont pas prendre un stagiaire apathique ou amorphe.

Enfin, je vous conseille de respecter un formalisme dactylographique impeccable, une bonne

formulation de phrases et surtout, une absence totale de faute d'orthographe.

Bon courage.

EDIT : par contre, il faudrait peut être ré-intituler votre sujet en mentionnant "palais de justice" au lieu d'"entreprise" car au risque de vous décevoir, le tribunal n'est pas une entreprise.

Par **LouisDD**, le **06/09/2018 à 19:41**

Salut

Vérifiez surtout s'il n'y a pas un responsable des stages (qui n'est pas forcément le président du tribunal), mieux vaut lui adresser le courrier directement histoire d'éviter les transferts notre services une fois le courrier arrivé.

Sinon je ne peux que rejoindre les conseils de Morgan ML.

Pour le titre j'ai modifié pour y voir plus clair, et rappelle à Morgan ML que les membres n'ont pas accès à la modification de leur message et donc du titre du sujet

Bonne soirée

Par **Kuram**, le **20/11/2018 à 18:54**

bonjours je suis un élève de troisième et j'aimerais savoir comment faire pour avoir un stage pour février

Merci de votre compréhension

Par **MorganM**, le **20/11/2018 à 19:05**

Bonjour

Merci de prendre connaissance de mon message précédent, il relate à peu près ce qu'il faut savoir sur l'an procédure à suivre.

Bon courage